

Un remarquable foyer musical de l'époque baroque : la paroisse Saint-Jacques-de-la- Boucherie de Paris

Philippe Picone
Société Française des Amis de
Saint Jacques de Compostelle

Un notable foco musical de la época barroca: la parroquia de Saint-Jacques-de-la-Boucherie de París

Resumen: Hasta su desaparición, durante la Revolución francesa, la iglesia de Saint Jacques-de-la-Boucherie de París, conocida como la iglesia de la Carnicería por su proximidad al barrio de los carniceros, era una de las parroquias más antiguas de la capital así como un lugar de peregrinación muy conocido para los peregrinos de Santiago de Compostela cruzando la ciudad para juntar la *via turonensis*, siguiendo el cardo y la *rue Saint-Jacques*.

Muy conocida hoy por su magnífica torre de campanas, último testimonio de su pasado esplendor, la parroquia parece haber sido un hogar musical de gran importancia, en particular durante el tiempo barroco. En comparación con la importancia de los estudios medievales, el estudio de este aspecto desconocido de su historia se inscribe también en un enfoque aún tímido de los estudios jacobeos sobre la edad moderna : el de la música. Así pues, este artículo propone el descubrimiento de un especie de « contexto sonoro » que no podía dejar insensibles feligreses o peregrinos.

Palabras claves: Saint-Jacques-de-la-Boucherie. París. Música. Organos. Organistas. Cantores. Barroco. Peregrinación.

A Noted Musical Hub in the Baroque: the Parish of Saint James of the Butchery in Paris

Abstract: *Up until it was razed during the French Revolution, the church of Saint Jacques-de-la-Boucherie in Paris, known as the church of the Butchery for its location close to the butchers' quarter, was one of the oldest parishes in*

Paris as well as a well-known place of pilgrimage on the Way of Saint James, crossing the city to become the Via Turonensis, following the cardo along the rue Saint-Jacques.

Famous nowadays for its magnificent belfry, a relic witness of its former splendor, the church seems to have been a very important home to music, particularly during the Baroque. In comparison to the importance of medieval studies, research into this unknown aspect of its history is also a part of the still feeble approach to studies on Saint James in the early Modern Age: that of music. Hence, this paper proposes to uncover a sort of « sound context » that could not leave churchgoers or pilgrims unmoved.

Keywords: Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Paris. Music. Organs. Organists. Singers. Baroque. Pilgrimage.

Un notable foco musical da época barroca: a parroquia de Saint-Jacques-de-la-Boucherie de París

Resumo: Ata a súa desaparición, durante a Revolución francesa, a igrexa de Saint Jacques-de-la-Boucherie de París, coñecida como a igrexa da Carnicería pola súa proximidade ao barrio dos carneiros, era unha das parroquias máis antigas da capital así como un lugar de peregrinación moi coñecido para os peregrinos de Santiago de Compostela que cruzaban a cidade para tomar a Vía turonensis, seguindo o cardo e a Rue Saint-Jacques.

Moi coñecida hoxe pola súa magnífica torre de campás, último testemuño do seu pasado esplendor, a parroquia parece ter sido un fogar musical de grande importancia, en particular durante o Barroco. En comparación coa importancia dos estudos medievais, o estudo deste aspecto descoñecido da súa historia inscríbese tamén nun enfoque aínda tímido dos estudos xacobeos sobre a Idade Moderna: o da música. Así pois, este artigo propón o descubrimento dunha especie de “contexto sonoro” que non podía deixar insensibles a fregueses ou peregrinos.

Palabras claves: Saint-Jacques-de-la-Boucherie. París. Música. Órganos. Organistas. Cantores. Barroco. Peregrinación.

De la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie de Paris fondée au XII^e siècle par Maurice de Sully, évêque de Paris, il ne reste aujourd’hui que le clocher de style gothique flamboyant construit entre 1509 et 1523, dit « *Tour Saint-Jacques* », l’église ayant été détruite à partir de 1793. On possède peu d’informations sur les origines même de la paroisse, peut-être d’abord une simple chapelle installée dès le X^e siècle dans ce quartier où, par ordonnances royales, les bouchers étaient tenus de se fixer à cause de la proximité de la Seine et qui lui donnèrent son nom. Mais la paroisse, qui possédait une relique de saint Jacques, semble avoir été dès l’époque médiévale un lieu de pèlerinage et l’un des points de départs pour la Galice comme aussi l’une des principales églises de la capitale. Les nombreuses études et notices historiques

sur son histoire montrent que, dès sa fondation, les dons et legs particuliers ou collectifs destinés à l'entretenir, à l'embellir et l'agrandir, furent d'abord modestes mais ne tardèrent pas à augmenter au point que le nombre considérable de donateurs et bienfaiteurs à travers les siècles est aujourd'hui connu. Les plus célèbres d'entre eux furent Nicolas Flamel et sa femme Pernelle, enterrés dans l'église et qui avaient semble-t-il fait bâtir de leurs deniers, en 1399, le portail nord. Quant au clocher, la tour visible aujourd'hui, la décision de le bâtir fut prise en 1501, les travaux commencèrent en 1508 pour se terminer en 1522. Il renfermait douze cloches et l'on pouvait entendre aux vigiles et jours de fête « *la sonnerie harmonieuse, & le carillon fort musical*¹ » ainsi que le bourdon, familièrement appelé *Gros Jacques*, qui sera brisé en 1793 et le carillon fondu :

« *Qui n'a pas rencontré dans les rues de Paris, un petit homme de plus de soixante ans, lèvres supérieures fendues, perruque ronde, vêtu assez proprement, et ne demandant l'aumône qu'en répétant toujours à-peu-près la même chanson ? Il tient une canne avec laquelle il bat, non pas la mesure, mais chaque note : écoutez le refrain de ses couplets, ou plutôt la manière dont il le chante, et vous devinerez que cet homme a long-temps été frappé par le tintement redoublé des battans de cloche [...] j'appris en effet qu'il avait été carillonneur à Saint-Jacques-de-la-Boucherie*². »

Lorsque l'Assemblée Constituante décida de fermer l'église, en 1790, elle fut d'abord louée puis, menaçant ruine, vendue le 26 octobre 1797, sauf la tour, car « ce



St Jacques de la Boucherie. Alain MANESSON MALLET, *La Géométrie Pratique*, tome II, Paris, Anisson, 1702, planche LXXI (cliché Bibliothèque nationale de France, Paris, cabinet des Estampes).

1 SAUVAL, Henri, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, Paris, Moette et Chardon, tome premier, 1724, p. 361.

2 PUJOUX, Jean-Baptiste, *Paris à la fin du XVIII^e siècle ou esquisse historique et morale des Monumens [sic] et des Ruines de cette Capitale*, Paris, Mathé, 1801, p. 66-67.

monument était précieux, soit au point de vue du sentiment religieux, soit au point de vue de l'art, et un archéologue distingué, M. Justin Pontonnier, qui s'intéressait vivement à sa conservation, su faire partager ses vues [...] [et] décider le conseil municipal [...] à en faire l'acquisition le 27 avril 1836³. »

Les nombreuses sources, variées et parfois fragmentaires, qui servirent à l'étude de la vie musicale parisienne sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV font souvent apparaître le nom de la paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie et ce jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, aux jours de grandes fêtes comme celle de saint Jacques le 25 juillet, mais aussi à Noël, Pâques ou Pentecôte. La paroisse est l'une de celles de la capitale, avec la cathédrale Notre-Dame, la Sainte Chapelle ou Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on peut entendre une « messe en musique⁴ », ce qui suppose non seulement la présence de l'orgue⁵ mais aussi sans doute celle d'autres instruments.

Concernant les orgues, dans son *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint Jacques de la Boucherie* qu'il publie en 1758, Étienne-François Villain écrit :

« [...] il semble que l'on faisoit scrupule, d'employer pour toucher l'orgue, des joueurs d'instruments de profession. On ne vouloit point apparemment qu'une main employée à jouer pour les personnes du siècle, des airs profanes, vînt ensuite toucher un instrument consacré au service divin. Ainsi, l'on trouve un frère Carme chargé de cette fonction en 1427. avec pension de 8 livres par année, par la suite on trouve un Prêtre nommé Jehan Corberan. En 1496. c'étoit un notaire au Châtelet, nommé Michel Le Pileur, pieux laïc sans doute, qui avoit prins la charge de jouer les Orgues en l'Eglise à la pension de 6 livres 8 sols parisis⁶. »

Si l'information de cet auteur est exacte, la paroisse possédait donc un orgue dès le XV^e siècle. Cependant, après de nombreuses années de services, il fallut penser à changer un instrument qui avec le temps, l'évolution de la facture et les profondes évolutions de la pratique de la musique instrumentale apparues dès les débuts de la Renaissance, ne satisfaisait plus les organistes autant dans l'expression de leur art que pour le service de la liturgie. C'est ainsi qu'en 1589, un contrat est signé devant notaire avec le facteur d'orgues Jean Langhedul qui possédait son atelier rue Trou-

3 RITTIEZ, François, *Notice historique sur Saint-Jacques-de-la-Boucherie nouvellement restaurée* [...], Paris, Blondeau, 1855, p. 10-11.

4 THIÉRY, Luc-Vincent, *Almanach du voyageur à Paris* [...], Paris, Hardouin, 1788, 632 p. : p. XII : le jour de Pâques : « Messe en musique & symphonie à Notre-Dame, où Monseigneur l'Archevêque officie pontificalement. Autre messe en musique à Saint-Germain-l'Auxerrois, à la Sainte Chapelle & à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. » ; p. XIII : « le premier [mai], jour de l'Ascension, Spectacles fermés, & Concert Spirituel. Le matin, Messe en musique à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Notre-Dame, & à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. » ; p. XIV : Pentecôte : « Messes en musique à Notre-Dame, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, & à la Sainte Chapelle. » ; p. XXIII, le 8 décembre : « Messes en musique à Notre-Dame, à Saint-Germain-l'Auxerrois, & à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. » ; p. XXV, même chose le 25 décembre, jour de Noël et p. XXVIII pour l'Assomption, le 15 août.

5 *Ibid.* p. 34 : « [Juillet - Le 24] Le même jour et le lendemain 25, M. Ponteau touche l'orgue à Saint-Jacques-de-la-Boucherie, dont c'est la fête. »

6 VILLAIN, Étienne-François, *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint Jacques de la Boucherie, où l'on traite des origines de cette Eglise, de ses Antiquités ; de Nicolas Flamel & Pernelle sa femme, & de plusieurs autres choses remarquables* [...] Paris, Prault père, 1758, p. 141-142.

sevache, sur le territoire de la paroisse et qui construira également, en 1587, l'orgue de la paroisse Saint-Jacques-du-Pas.

Un devis est dressé le 7 avril 1588 : le facteur est autorisé à prendre

« à son proffict le vieil jeu d'orgues qui y est present, avecq les souffletz, néantmoins, s'il convient toucher au fust desdictes orgues pour accomoder led. nouveau jeu, ce sera au depens de la fabrique, comme aussy ce qu'il conviendra du mestier de serrurier.⁷ »

Pour la somme de 700 écus d'or, les travaux prévoient notamment de faire

« un nouveau sommier, fait à la nouvelle mode, pour faire sonner tous tuyaux cy devant mentionnez. Item quatre nouveaux souffletz, tous de boys [...] des nouveaux porte-vents pour conduire le vent ès conduitz. Item un nouveau clavier à la nouvelle mode, à quarante huict touches⁸ [...] »

L'indication de sommiers, de soufflets et d'un clavier « à la nouvelle mode » méritent ici une explication car ils témoignent d'une fondamentale évolution de la facture des orgues de la Renaissance⁹. Concernant les sommiers, les devis conservés pour la construction de nombreux instruments du XVI^e siècle laissent à penser que leur construction est alors parfaitement maîtrisée, proposant deux modèles qui cohabiteront jusqu'au XVIII^e siècle : le sommier à gravures, dit aussi sommier à registre coulissant, et le sommier à ressort dit aussi sommier à trébuchet. Dans les deux cas, ces systèmes permettaient d'isoler les timbres des différents jeux en séparant tous les tuyaux parlant sur une même touche et donc de bien « faire sonner tous tuyaux cy-devant mentionnez ». Ces sommiers étaient alimentés en air par « quatre nouveaux souffletz » qu'il faut aussi expliquer. En effet, les orgues médiévales étaient alimentées en air par un nombre parfois assez important de petits soufflets cunéiformes, comme ceux des forgerons, dont les plis et la levée n'étaient pas définis. L'apparition, dès le XV^e siècle, d'instruments de plus en plus importants, imposa de remédier aux problèmes liés à la pression et à la régularité de l'air. C'est ainsi que furent progressivement utilisés des soufflets à éclisses, à plis rentrants et sortants, capables de distribuer un air plus puissant à pression plus constante. Quant au clavier, un seul ici, il possède quarante-huit touches, ce qui porte donc son étendue à cinq octaves. Or, cette étendue qui était de trois à quatre octaves au début du XVI^e siècle, qui passe à quarante ou quarante et une touches pour jouer, par exemple, les pièces de sept recueils de tablatures d'« orgues, espinettes et manicordions » que publie Pierre Attaignant à Paris en 1531, est ici celle qui s'impose progressivement comme la norme dans la facture d'orgues, de clavecins et d'épinettes de la seconde moitié de ce siècle.

7 *Ibid.* p. 233.

8 *Ibid.* p. 235.

9 PICONE, Philippe, « L'orgue français de la Renaissance, contribution à l'histoire de la facture d'orgue et essai de synthèse », in *Musique & Technique, revue professionnelle de la facture instrumentale*, Le Mans, Institut Européen des Métiers de la Musique, n° 4, 2009, p. 125-145.

Pour son nouvel instrument, Jean Langhedul proposa à la paroisse la composition suivante : Montre 8' - Bourdon 8' - Octave 4' - Flûte à 9 trous 4' - Nazard 2/3' - Flûte traversine 2' - Flageolet 1' - Fourniture 5 rangs - Cymbale 3 rangs - Trompette 8' - Petite trompette 4' - « Cornetz à bouquin commençant à C fa ut, au milieu du clavier », vraisemblablement un dessus de cornet — « Un jeu d'enfant comme celui de l'orgue de la Sainte-Chapelle », peut-être une voix humaine (4' ou) 8', ce même jeu apparaît aussi quelquefois dans d'autres devis sous le nom de « voix de chancre » — jeu de pédale « de huit pieds, et seront taillez de la grosseur qu'il appartient, qui seront faitz de boys, jusques a la quantité de unze tuyaux et unze marches, sonnans fort et ferme ». Il y avait aussi un tremblant, qui permettait peut-être à certains jeux, comme dans l'orgue que le facteur François des Oliviers promet de faire à la cathédrale Saint-Étienne de Troyes en 1551, de faire chanter les tuyaux « comme pèlerins qui vont à Saint-Jacques avec une voix tremblante¹⁰ »...

Cet instrument, ainsi pratiquement refait à neuf, fonctionna jusqu'à ce qu'il se trouvenécessaire d'y travailler à nouveau. C'est ainsi qu'en 1631, il est dans un tel état que « l'organiste ne s'en peut servir, ainsy qu'il est requis et nécessaire » et il fut alors décidé de passer contrat avec différents facteurs d'orgues pour le restaurer, l'augmenter et l'entretenir. Au mois de mai 1631, les facteurs Thomas et Crépin Carlier¹¹ réalisèrent d'importants travaux sur l'instrument, portant à vingt-deux le nombre de ses jeux en conservant une partie de l'ancienne tuyauterie et en installant neuf jeux entièrement neufs tout en portant à trois le nombre des claviers. Le facteur Pierre Thierry¹² fera un relevage en 1636, mais au milieu du XVIII^e siècle,

« L'orgue de S. Jacques étant fort vieille, la Fabrique en fait construire une neuve en cette année 1757 avec une dépense considérable. Cette réparation, qui décorera l'Eglise, a occasionné de la reblanchir en entier, & en même tems de placer les Epitaphes dans un ordre où elles ne chargent plus les piliers, dont la plûpart en étoient couverts sans arrangement. On a symétrisé plusieurs à un nombre de piliers ; les autres sont scellées aux murs de refend des deux passages de la sacristie & de la cour des Saints. Une partie considérable a été transportée sous les charniers¹³ [...] »

La paroisse de Saint-Jacques-de-la-Boucherie possédait ainsi un grand orgue assez important et les sources prouvent aussi que cette tribune était pour les organistes

¹⁰ CELLIER, Alexandre et BACHELIN, Henri, *L'orgue, ses éléments, son histoire, son esthétique*, Paris, Delagrave, 1933, p.76. Citation également dans : GRAVET, Nicole *L'orgue et l'art de la registration en France du XVIème siècle au début du XXème siècle*, Châtenay-Malabry, Ars Musicae, 1996, p. 8.

¹¹ Archives nationales, Paris : Minutier central, II-136 : *Choix par les marguilliers de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie de Crépin Carlier, facteur d'orgues à Rouen, pour réparer l'orgue de leur église - Devis et marché des réparations à effectuer aux orgues de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie par Thomas Carlier, facteurs d'orgues, 18 mai 1631.*

¹² Archives nationales, Paris : Minutier central, II-151 : *Devis et marché des réparations à effectuer à l'orgue de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie par Pierre Thierry, facteur d'orgues, 2 mars 1636.*

¹³ VILLAIN, Étienne-François *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint Jacques de la Boucherie, op. cit.*, p. 166.

L'une des plus attrayantes de la capitale et ce pour plusieurs raisons. L'on sait ainsi que, « d'après une enquête du 29 mars 1643, émanant de Pierre Richard, titulaire de l'orgue de Saint-Jean-en-Grève, Paris compte quatre paroisses qui se distinguent par leur générosité : Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Gervais, Saint-Paul et Saint-Sulpice. Dans la première, l'organiste reçoit 400 livres de gages par an, la jouissance d'un logement évalué à 300 livres, 100 livres de la confrérie des bouchers et 100 livres des autres confréries¹⁴ ». Sans doute l'instrument devait-il contribuer au faste de nombreuses cérémonies, mais il était aussi joué à tous les services religieux pour lesquels la présence des titulaires était requise par contrat. Ainsi, Louis Bourdin devait jouer

« le jour Saint Jacques, Saint Christofle, patrons de ladite eglise, aux premieres vespres, matines et seconde et grande messe et à vespres du jour » et « sonner de l'orgue aux jours et festes accoustumées et en autres jours quant bon semblera en tant et sy longuement qu'il plaira ausdictz sieurs marguilliers et leurs successeurs, ce que ledict Bourdin a promis¹⁵ »

Son successeur, Charles Richard, devait

« sonner l'orgue alternativement avec les voix du chœur aux dernieres psalmes des vespres [...] du jour Saint-Jacques [...] et translation de Saint-Jacques de chacune année¹⁶ »

C'est ainsi que « [...] les organistes de Saint-Paul, de Saint-Merry, de Saint-Jacques-de-la-Boucherie et de Saint-Étienne-du-Mont assurent trois à quatre cents services par an¹⁷ », ce qui est considérable et explique que l'organiste se fasse quelquefois remplacer : Pierre Desloges a l'honneur de toucher l'orgue de Saint-Jacques-de-la-Boucherie en 1652 à la place de Charles Richard, qui reconnaît lui devoir 20 livres « en recongnissance des peines qu'il a pris, d'avoir joué de l'orgues en lad. Eglize Saint Jacques diverses fois quand il n'a eu la commodité d'y estre en personne.¹⁸ »

Il faut noter que si les organistes recevaient des gages importants, ils avaient aussi la charge de l'entretien de leur instrument : « au temps du carême, quand l'orgue est silencieux, arrive l'époque propice au travail de l'organier. En général, l'organiste d'une petite paroisse ne s'occupe pas de l'état de son instrument : un facteur s'en chargera. En revanche, certains engagements d'organistes prévoient que le titulaire

14 JURGENS, Madeleine *Documents du minutier central concernant l'histoire de la musique 1600-1650*, Paris, s.d., p. 680, cité par MASSIP, Catherine, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin (1643-1661), Essai d'étude sociale*, Paris, Picard, 1976, p. 65.

15 Archives nationales, Paris : Minutier central, II, 134 : *Engagement de Louis Bourdin à Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, 19 décembre 1630.

16 Archives nationales, Paris : Minutier central, I, 118 : *Engagement de Charles Richard à Saint-Jacques-de-la-Boucherie*, 13 janvier 1643.

17 MASSIP, Catherine, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin*, op. cit., p. 66.

18 Archives nationales, Paris : Minutier Central, II-194, 1652, 20 août, cité par Catherine MASSIP, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin (1643-1661), Essai d'étude sociale*, Paris, Picard, 1976, p. 117.

devra entretenir à ses dépens les jeux d'orgues, les nettoyer, les accorder et les conserver en bon état, tandis que les grosses réparations qui nécessitent le démontage des jeux restent aux frais de la fabrique¹⁹. » Ainsi, lorsqu'il est engagé en décembre 1630, Louis Bourdin a l'obligation

d'« *entretenir à ses despens tous les jeux desdictz orgues, les nettoyer et accorder bien et deument comme il appartient, les maintenir et conserver en bon estat et pour ce faire fournir de tout ce qu'il conviendra et sera necessaire à l'effect dudict entretenement* »

Les mêmes conditions seront imposées en 1643 à son successeur, Charles Richard, qui devait lui aussi entretenir à ses frais son instrument²⁰. Pierre Richard, qui est organiste de Saint-Nicolas-des-Champs, puis de Saint-Jean-en-Grève et de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs, se plaindra de cette contrainte, affirmant qu'aucun de ses confrères n'y est soumis, ce qui est inexact puisque son propre frère y est assujetti à Saint-Jacques-de-la-Boucherie²¹.

Dans son ouvrage déjà cité, l'abbé Villain indiquait que la paroisse possédait un orgue dès le XV^e siècle et que des organistes étaient en service, bien que les musiciens et leurs salaires apparaissent comme plutôt modestes. Les choses seront amenées à changer dès le moment où, dotée d'un instrument plus important et offrant des salaires plus intéressants, Saint-Jacques-de-la-Boucherie offrait une tribune capable de séduire des musiciens de grande valeur.

Pour la période qui nous intéresse, le premier d'entre eux fut Germain Chabanceau de la Barre, organiste de la paroisse de 1612 à 1626. Issu d'une grande dynastie de musiciens très actifs à Paris et à la cour, de la seconde moitié du XVI^e au début du XVII^e siècle, il était l'un des quinze enfants de Pierre I Chabanceau de La Barre qui fut organiste de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Son successeur fut Claude Bourgeois qui occupera le poste de 1626 à sa mort, en novembre 1630, date qui apparaît avec ce nom dans le contrat d'engagement de son successeur, Louis Bourdin²², le 19 décembre 1630 et à qui la paroisse propose 400 livres tournois de salaire annuel. Lorsque ce dernier meurt en décembre 1643, c'est Charles Richard, issu lui aussi d'une grande famille d'organistes et de clavecinistes, qui prend sa suite, jusqu'en 1652, avec le même salaire. À sa mort, son frère Étienne Richard le remplace, il sera aussi nommé en 1657 maître joueur d'épinette de la Chambre du roi en remplacement de Jacques Champion de Chambonnières et entre la même année au service de Monsieur, duc d'Orléans, comme violiste puis comme claveciniste de Madame, Henriette d'Angleterre, et ses talents, sur toutes sortes d'instruments sont reconnus :

19 MASSIP, Catherine, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin*, op. cit., p. 67.

20 Archives nationales, Paris : Minutier central, II, 184 : *Marché pour l'entretien des orgues de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie par Charles Richard*, 2 juillet 1647. Voir Annexe 7.

21 JURGENS, Madeleine, *Documents du minutier central concernant l'histoire de la musique*, op. cit., p. 680.

22 Archives nationales, Paris : Minutier Central, II-134, 1630, 19 décembre, *Engagement de Louis Bourdin à Saint-Jacques-de-la-Boucherie*.

*« Richard, personnage idoine
 A toucher l'orgue de façon
 Que de luy chacun prend leçon
 Et qu'il n'est luth, mandore ou lyre,
 Qui fasse de plus doux accors,
 Qu'en fait sous ses doigts ce grand corps,
 D'où vient qu'en l'Eglise St Jacques,
 Sans attendre Noël, ni Pâques,
 Il se fait quasi tous les jours
 Pour l'ouïr un fameux concours
 Des plus grands même, en conscience,
 Témoin m'est Philippe de France
 Et sa digne Henriette aussi,
 Qui pleine pour lui d'un beau souci
 Ont été prêtés leurs oreilles
 A ses merveilles sans pareilles...²³ »*

En 1669, Jacques Thomelin — seul maître connu de François Couperin — succède à Étienne Richard et occupera le poste jusqu'en 1693 ; à sa mort, son fil Louis-Jacques Thomelin prend les claviers.

Il devient plus difficile, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, de définir qui étaient les organistes de la paroisse et les dates précises de leurs fonctions. Les sources, muettes ou absentes, ne sont pas la seule raison et le cumul de plusieurs charges en est une autre. Ainsi, Louis-Jacques Thomelin est-il également appointé comme organiste de la collégiale Notre-Dame et de l'église Saint-Aspais de Melun dans les années 1750 ; la même année, Jean-Odéo de Mars — qui enseigna, semble-t-il, à la Maison Royale de Saint-Cyr — apparaît dans un acte officiel alors qu'il fait partie d'une famille de musiciens actifs à la cathédrale de Vannes au même moment. Joseph Pouteau, nommé à Saint-Jacques-de-la-Boucherie en 1755, cumule lui aussi plusieurs tribunes, ce qui peut expliquer que d'autres organistes apparaissent liés à la paroisse comme Élisabeth Lachanterie en 1770, élève de François Couperin, l'une des rares femmes compositeurs du XVIII^e siècle et « *qui eut un talent distingué pour l'orgue et le clavecin*²⁴ » ou Edmé-Philibert Séjan, frère de Nicolas, nommé en 1786 avec 450 livres annuels de traitement alors que Joseph Pouteau est toujours titulaire et apparaît encore plusieurs fois²⁵ à ce poste dans les années 1780.

23 *Lettre en vers à Madame, 14 janvier 1668*, in Dufourcq, Norbert, « Notes sur les Richard, musiciens français du XVII^e siècle », *Revue de Musicologie*, Paris, Heugel, 1954, vol. 36, p. 127.

24 FÉTIS, François Joseph, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, Bruxelles, Leroux, 1835-1844, vol. 5, p. 153 : « [...] élève de Couperin [elle] eut un talent distingué sur l'orgue et le clavecin. Elle était en 1770 organiste de l'église Saint Jacques-de-la-Boucherie. On a gravé à cette époque deux concertos pour clavecin de sa composition, avec accompagnement d'orchestre. »

25 cf. note 3.

Cette situation de cumul d'emploi était chose habituelle même si les contrats d'engagement précisait que l'organiste devait exercer sa charge « *en personne avec toute l'assiduité qu'il luy est possible* » ou qu'il « *promet faire et s'en rendre assidu en personne* », c'est même une chose tout-à-fait courante chez les musiciens du roi qui servent par quartiers, comme Jacques Thomelin, successeur d'Étienne Richard et qui sera aussi nommé à la Chapelle Royale en 1678, aux côtés de Nicolas Lebègue, Jean-Baptiste Buterne et Guillaume-Gabriel Nivers. Cela montre également que si certains organistes de la paroisse ont occupé plusieurs postes ou d'autres charges, cela tient sans doute autant à leurs qualités et à l'excellence de leur réputation qu'au fait que la paroisse offrait une place prestigieuse, voire pour certains d'entre eux, une sorte de « tremplin » professionnel : Charles Richard, qui avait succédé en 1643 à Louis Bourdin, apparaît dans son contrat de mariage du 2 septembre 1647 comme « *organiste de Mgr. Le Chancelier et de Saint-Jacques-de-la-Boucherie*²⁶ », charge qu'il semble partager depuis 1645 dans une autre source où apparaît son frère Étienne avec la même fonction. Ce dernier loge d'ailleurs chez le Chancelier Séguier²⁷, ils n'ont pas vingt-cinq ans tous les deux et Étienne enseignera le clavecin à Louis XIV en tant qu'« *ordinaire de la Chambre du Roi pour enseigner à sa Majesté à toucher le clavecin*²⁸ ».

Catherine Massip a bien montré dans son étude²⁹ qu'à cette époque et d'une manière générale, « [...] les organistes se répartissent en deux groupes bien distincts, l'un est composé des titulaires de tribunes importantes qui tirent un revenu suffisant leurs activités musicales, le second de modestes exécutants pour qui elles ne sont qu'un métier d'appoint [ainsi] Claude Varlet, organiste de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, est maître d'école³⁰ [...] ». Dans notre cas, il apparaît que les organistes de Saint-Jacques-de-la-Boucherie appartenaient au premier groupe, celui « des organistes privilégiés, qui, avec un service relativement lourd, perçoivent les gages les plus élevés et bénéficient d'importants avantages matériels³¹ », d'ailleurs, « à cette époque ce sont les organistes de Saint-Paul, de Saint-Merry, de Saint-Jacques-de-la-Boucherie sur la rive droite, et de Saint-Étienne-du-Mont sur la rive gauche qui, à Paris, travaillent le plus ».

26 Archives nationales, Paris : Minutier Central, CXXI-II, 2 septembre 1647.

27 Archives nationales, Paris : Minutier Central, CXXI-5, 17 sept. 1645.

28 Archives nationales, Paris : Y 218, fol. 433 v°, cité par DUFOURCQ, Norbert, « Notes sur les Richard, musiciens français du XVII^e siècle », op. cit., p. 126.

29 MASSIP, Catherine, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin*, op. cit.

30 *Ibid.*, p. 117.

31 DECOBERT, Laurence, *Henri du Mont (1610-1684) Maître et compositeur de la Musique de la Chapelle du Roy et de la Reyne*, Wavre, Mardaga, 2011, p. 41

ORGANISTES DE LA PAROISSE SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE DE PARIS	
DATES DE FONCTION	PRÉNOM & NOM
1427	« un frère carme »
?	Jehan CORBERAN (?)
1496	Jehan LE PILEUR (?)
...	...
1612 - 1626	Germain CHABANCEAU DE LA BARRE (1579-1626)
1626 - 1630	Claude BOURGEOIS († 1630)
1630 - 1643	Louis BOURDIN († 1643)
1643 - 1652	Charles RICHARD (1620-1652)
1652 - 1669	Étienne RICHARD (ca 1621-1669)
1669 - 1693	Jacques THOMELIN (ca 1640-1693)
1693 - 1764 (?)	Louis-Jacques THOMELIN († 1764)
ca 1750	Jean-Odéo DEMARS (1695-1756)
1755 - (?)	Joseph POUTEAU (1739-1823)
ca 1770	Élisabeth LACHANTERIE (?)
1786 - 1792	Edmé-Philibert SÉJAN dit SÉJAN Cadet (1754-1792) avec Joseph POUTEAU

Il semble ainsi que la paroisse se soit toujours donné les moyens de développer pour le culte de saint Jacques de belles liturgies, suivant en ce sens les recommandations de Martin Sonnet. Prêtre, chanoine de l'église Saint-Jean-le-Rond, Martin Sonnet semble avoir été un personnage de grande modestie et son nom n'est pas au firmament des grandes figures du laïcat ou de l'Église de l'époque, mais il fit partie de ces hommes « de toutes confessions, de toutes classes sociales, hommes de haute vertu et de grande

influence chrétienne qui secondèrent adroitement la réforme pastorale³². » Il laisse en particulier deux ouvrages — le *Directorium Chori*³³ de 1656 et le *Cæremoniale Parisiense*³⁴ de 1662 — qui n'étaient « pas destinés à l'église cathédrale et aux églises collégiales de Paris qui connaissent bien les usages en matière de liturgie et de plain-chant mais aux petites paroisses qui les ignorent par négligence ou en raison de leurs fréquents changements. Recommandé par Jean Veillot, sous-maître de la Chapelle du roi, Pierre Robert et Valentin de Bournonville, tous deux maîtres de musique à Notre-Dame de Paris, il définit, pour chaque instant de l'office, la conduite qui doit être observée par les chantres, les choristes, les enfants de chœur et l'organiste. Rien n'échappe à sa compétence : ce qui touche aux heures, à la psalmodie, aux absolutions, bénédictions, leçons et oraisons, aux prières à la Vierge, à l'office des défunts, de même que les différentes parties de la messe, l'art de chanter les épîtres, les Évangiles, etc., font l'objet des indications musicales nécessaires³⁵ [...] », toutes informations intéressantes pour imaginer comment les messes et offices de saint Jacques étaient célébrés à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. On sait aussi que, dans les paroisses de cette époque, « [...] les chantres sont au nombre de deux ou quatre. Ils restent très longtemps en fonction, si l'on en juge par l'exemple de Saint-Jacques-de-la-Boucherie : dans cette paroisse, la fabrique envisage de leur donner des successeurs au bout de trente ans³⁶ quand « *a cause de leur vieillesse et caducité, ils ne peuvent plus vacquer assidument aux fonctions de chantré* ». Logés par la fabrique et rétribués grâce aux messes de fondation qu'ils célèbrent, on leur accorde à l'heure de leur retraite une « récompense » pour subvenir à leurs besoins : 180 livres, par exemple, pour les deux chantres de Saint-Jacques³⁷. » Les enfants de chœur, qui portent un vêtement violet et un bonnet carré noir, ont pour mission de chanter et de participer aux liturgies, ils sont « choisis très jeunes « *pene in infantia* », ils doivent être en nombre suffisant, huit ou six dans les églises collégiales et dans les paroisses importantes, quatre ou deux dans les plus petites [...]. À Saint-Jacques-de-la-Boucherie, où la fabrique prévoit qu'il sera attri-

32 BROUTIN, Paul, *La réforme pastorale en France au XVII^e siècle ; recherches sur la tradition pastorale après le Concile de Trente*, Paris-Tournai, Desclée, 1956, volume 1, p. 28.

33 SONNET, Martin, *Directorium Chori seu Ceremoniale sanctae et metropolitanae Ecclesiae ac dioecesis parisiensis, iuxta ritum et cantum ejusdem Ecclesiae et ad usum ipsius, et omnium aliarum ecclesiarum dioecesis Parisiensis... opera et studio sacerdotis Parisini* [Martini Sonnet], Paris, Cramoisy et Clopejau, 1656, 584 p.

34 SONNET, Martin, *Cæremoniale parisiense ad usum omnium ecclesiarum collegiatarum, parochialium et aliarum urbis et dioecesis Parisiensis [...] patris D. & D. Ioannis Franscici Pauli de Gondy [...] editum a M. Martino Sonnet [...]*, Paris, Cramoisy et Clopejau, 1662, 666 p.

35 MASSIP, Catherine, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin*, op. cit., p. 52-69. On peut aussi consulter : DUFOURCOQ, Norbert, « De l'emploi du temps des organistes parisiens », in *La Revue Musicale*, Paris, Masse, 1955, n° 226, p. 35-47.

36 Dès 1695, le chapitre de la paroisse décidera de nommer des postulants, quelques fois appelés aussi surnuméraires ou aspirants : « *comme nous avons trouvé a propos de faire instruire les enfans avant de les recevoir, afin de les avoir plus capables quand ils entrent, nous avons arrêté d'en avoir deux pour remplir les places qui vaqueront afin que le maistre des enfans de chœur puisse les instruire lesquels seront obliges de venir a l'office tous les dimanches et festes de l'année.* », Archives nationales, Paris : LL 772, fol. 55v°, 1^{er} décembre 1695, cité par LESCAT, Philippe, « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles » p. 104, in DOMPNIER, Bernard, *Maîtrises & Chapelles aux XVII^e et XVIII^e siècles : des institutions musicales au service de Dieu*, Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 2003, 568 p.

37 MASSIP, Catherine, *La vie des musiciens de Paris au temps de Mazarin*, op. cit., p. 55.

bué « *aux enfans de chœur qui sont sortis de service de la paroisse a cause de leurs aage... quarante livres par an pour subvenir a leurs estudes ou apprendre mestier et ce pendant cinq années seulement*³⁸[...] », on décide, en 1647, qu'il y en aura quatre pour améliorer le service divin :

« [...] *Dans plusieurs paroisses de cette ville de Paris il y a quatre enfans de chœur establys en chacune d'icelles qui ne sont sy considérables que celle de Saint-Jacques qui n'en a que deux, que quand l'un d'iceulx est indisposé ou malade il y a de l'indecence au criste divin et en l'administration du Saint Sacrement de l'autel aux paroissiens quand ilz sont aussy indisposez faucte d'enffant de chœur pour porter les cierges*³⁹. »

Leur nombre sera porté à six en 1764, mais dès 1735,

« *S'estant presenté quantité d'Enfant pour remplir la place d'Enfant de chœur vacante [...] et plusieurs de ces enfans s'estant trouvez avoir de très bonnes voix [...] a ete delibere que l'on recevroit trois desdits enfans, savoir un pour remplir la place et deux autres pour etre aspirans*⁴⁰. »

Dans son étude consacrée au recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècle⁴¹, Philippe Lescat a aussi rapporté de très intéressantes informations sur les enfants de chœur de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. On apprend ainsi que, si la plupart des règlements concernant leur recrutement sont généraux, certains – comme c'est ici le cas – traitent plus particulièrement des instructions qui leur sont données, de leurs conditions d'engagement ou de nominations. La paroisse est même l'une des rares – avec le Saint-Sépulcre et les Saints-Innocents – qui indique l'origine sociale des parents, le plus souvent le père quand il n'est pas décédé, les fils de maîtres-artisans et de marchands étant beaucoup plus fortement représentés que ceux de milieux plus favorisés comme marchands-bourgeois ou « *bourgeois de Paris* » tandis qu'une catégorie particulière « est formée d'enfants dont le père est au service de l'église [...] en 1689, ce sont les fils des bedeaux de Saint-Jacques-de-la-Boucherie qui sont agréés et la délibération souligne que le Chapitre est conscient de la faveur accordée :

*Le sieur Bouthe nostre second Bedeau avoit un fils dont la voix estoit fort bonne et qu'il nous a plus de le recevoir. Comme aussi nous avons accordé la mesme grace à Vincent Angot fils de Jean Baptiste nostre premier bedeau. Pareille grace accordee a Pierre Germain Bonnefoy fils de Jean Bonnefoy nostre quatrieme bedeau*⁴². »

Il n'en demeure pas moins que « le principal critère de choix est la qualité de la voix des enfants retenus pour faire partie des maîtrises. Très curieusement, cela paraissait

38 *Ibid*, p. 61.

39 *Ibid.*, p. 57.

40 Archives nationales, Paris : LL 769, fol. 205^v, 12 mai 1735, cité par LESCAT, Philippe, « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* p. 104.

41 LESCAT, Philippe, « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* cf. note 36.

42 Archives nationales, Paris : LL 772, fol. 2^r, cité par LESCAT, Philippe, « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* p. 107.

tellement évident aux différentes paroisses que les règlements ne précisent jamais ce point essentiel, si ce n'est celui de Saint-Jacques-de-la-Boucherie du 7 août 1704 : « [Les enfants] *ne sont point admis ny receu enfans de cœur sils nont la voix et les qualitez propres*⁴³. »

Les livres liturgiques et para-liturgiques conservés pour cette paroisse constituent également un témoignage du soin porté à la qualité de la célébration du culte. Ainsi l'« *Officium Sti. Jacobi Apostoli*⁴⁴ [...] » de 1651, les « *Prières des saluts qui se chantent en la paroisse S. Jacques de la Boucherie, les Dimanches, les Jeudis, & les Fêtes solennelles*⁴⁵ » de 1752 ou l'« *Office de Saint Jacques le Majeur, Apostre. Nouvellement dressé pour l'Eglise Paroissiale de Saint Jacques de la Boucherie. Selon le Bréviaire de Paris*⁴⁶ », dont il existe plusieurs éditions entre 1697 et 1780, et qui expose dans son « *Avertissement* » une intéressante correspondance entre l'office lui-même et les références bibliques :

« [...] *Voici l'ordre qu'on y a gardé dans la distribution des Offices. Toute la Vigile est un précis des Prophéties touchant les Apôtres, où ils nous sont représentés comme autant de Pécheurs, dont la fonction devoit être de prendre les ames au filet de l'Evangile, comme autant de nuées fécondes destinées à porter & à répandre par toute la terre les eaux salutaires de la divine Parole, comme autant de Prières d'élite choisies pour servir de fondement à l'Edifice spirituel de l'Eglise. Quant aux Offices du jour, on a pris comme sujet des Premières Vêpres, Saint Jacques appelé par Jesus-Christ, & quittant tout pour marcher à sa suite.*

A Matines, on le considère comme appelé à l'Apostolat, accompagnant le Seigneur dans ses Voyages, & ses Prédications, devenu le confident de ses Mystères, & le témoin de ses Merveilles.

A Laudes, on l'envisage sur le Thabor, où il a l'avantage d'être présent à la glorieuse Transfiguration de l'Homme-Dieu.

Aux petites Heures, on se le représente rendant publiquement témoignage à Jésus-Christ, & annonçant librement l'Evangile.

A la Messe, il est question principalement du Calice de souffrances que Jésus-Christ lui propose de boire, & du noble courage avec lequel il l'accepte.

Aux secondes Vêpres, on se borne à ce qui concerne son Martyre.

Enfn, au Salut, on se propose pour objet la Glorification de Saint Jacques, l'étendue et la publicité de son Culte.

*Tout ce qu'on a rajouté de particulier pour la fête de la Translation, a rapport avec la même matière*⁴⁷. [...] »

43 Archives nationales, Paris : LL 772, fol. 106r°, cité par LESCAT, Philippe, « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles », *op. cit.* p. 100.

44 *Officium Sti. Jacobi Apostoli : In die et per octavas. Ad formam Breviarii novi Parisiensis restitutum, ad usum ecclesiae parochialis S. Jacobi de Carnificeria. Recensuit D. D. Petrus Chapelas*, Paris, Langlois, 1651.

45 *Prières des saluts qui se chantent en la paroisse S. Jacques de la Boucherie, les Dimanches, les Jeudis, & les Fêtes solennelles*, Paris, Prault, 1752, 70 p.

46 *Office de Saint Jacques le Majeur, Apostre. Nouvellement dressé pour l'Eglise Paroissiale de Saint Jacques de la Boucherie. Selon le Bréviaire de Paris*. Paris, Saugrain, 1697.

47 *Office de Saint Jacques le Majeur, Apostre. Nouvellement dressé pour l'Eglise Paroissiale de Saint Jacques de la*

Malheureusement, il semble qu'aucune musique pour l'apôtre saint Jacques ne nous soit parvenue tandis que d'autres musiques ont disparu, comme « *le livre servant à l'orgue, contenant 177 feuillets* » que la veuve d'Étienne Richard dépose le 1^{er} août 1669 au bureau de la paroisse et qui sera confié à son successeur,

« [...] *duquel livre l'organiste se chargera en prenant possession [de l'orgue], pour le rendre en sortant de charge ; à l'instant le dict livre a esté délivré au sieur Thomelin qui s'en est chargé au bas du marché de restablissement de l'orgue*⁴⁸ »

Nous rencontrons là une situation connue dans d'autres paroisses, où l'organiste pouvait recopier pour son usage des accompagnements du plain-chant mais aussi des pièces de ses contemporains et y placer les siennes : le fameux manuscrit Bauyn de la Bibliothèque nationale de France contient, entre autres, des pièces d'orgue et de clavecin de Jacques Champion de Chambonnières, Louis Couperin, Jean-Henry d'Anglebert, Joseph de La Barre, Nicolas Lebègue, mais aussi quatre œuvres⁴⁹ et en particulier un « *Prélude de M^r Richard de S^t Jacques* », probablement Étienne si l'on considère que l'on contenu de l'ouvrage conduit à l'entourage de Chambonnières et de sa génération. Dans ce cas comme dans d'autres similaires, que les pièces soient éditées ou pas, l'on savait que « *plusieurs bons Connoisseurs en Musique les ont manuscrites & les conservent précieusement*⁵⁰. »

Quoi qu'il en soit, Saint-Jacques-de-la-Boucherie était incontestablement un foyer musical de grande importance et aucune synthèse des divers éléments contenus dans les sources ou documents permettant de l'apprécier n'avait encore été proposée. Selon les circonstances y était « *chanté[e] solennellement une messe, à Diacres, sous-Diacres, Chantres & aux Orgues*⁵¹ ». Siègle d'une confrérie de saint Jacques « *qui existoit dans [l'] Eglise dès l'année 1227* » et active « *jusqu'à son abolissement en l'année 1692*⁵² [...] », les confrères ne pouvant plus « *la soutenir* », Saint-Jacques-de-la-Boucherie possédait de grandes orgues construites et entretenues par les meilleurs facteurs du temps, elle employait des musiciens réputés et de qualité, entretenait des petits chanteurs recrutés sur concours⁵³, éditait en partie ses propres livres liturgiques et

Boucherie. Selon le Bréviaire de Paris. Paris, de Hansy, 1769, 405 p.

48 Archives Nationales, LL-770, f^o 24, cité par DUFOURCO, Norbert, « Notes sur les Richard, musiciens français du XVII^e siècle », op. cit. p. 128.

49 Bibliothèque nationale de France, Musique : *manuscrit Bauyn Vm^o 675* (1-2) : « *Prélude de M^r Richard de S^t Jacques* », fol. 21=97 r^o ; « *Prélude de M^rRichard* », fol. 21=97 v^o - 22=98 r^o ; « *Allemande de M^rRichard* », fol. 28=104 r^o ; « *Allemande de M^rRichard* », fol. 31=107 v^o. Composé de deux volumes, le manuscrit est organisé en trois parties : la première comprend les pièces de Chambonnières, la seconde les pièces de Louis Couperin, la troisième une anthologie de divers auteurs français et étrangers.

50 TITON DU TILLET, Évrard, *Le Parnasse François*, Paris, Coignard, 1732, p. 403.

51 VILLAIN, Étienne-François *Essai d'une histoire de la paroisse de Saint Jacques de la Boucherie*, op. cit., p. 43.

52 *Ibid.* p. 113-114 : « *Les Confreres qui ne pouvoient plus la soutenir, firent par devant Notaire un abandon aux profits de la Fabrique de tout ce qui dépendoit de la Confrairie, & il en fut posé pour mémoire, une inscription gravée sur un marbre qui est présentement placé sous les Charniers.* »

53 « *Pour remplir la place [...] M. le Curé sera prié de faire publier au prône un concours [...] le quel sera aussy annoncé par des affiches qui seront apposées aux portes de l'église [...]* », Archives nationales, Paris : LL 774, p. 50, 31 août 1764, cité par LESCAT, Philippe, « Le recrutement des maîtrises parisiennes aux XVII^e et XVIII^e siècles »,

possédait incontestablement une forte identité. Les éléments présentés ici laissent à penser que la paroisse, sans présenter de caractère spécifique — elle est avec l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas et la chapelle de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins l'une des trois paroisses parisiennes consacrées à l'apôtre de Galice — occupait cependant une place particulière dans la société et dans la vie musicale de l'époque tandis que les moyens dont elle disposait et qu'elle se donnait la plaçait d'un point de vue musical au rang des plus grandes paroisses de la capitale. Elle servait aussi parfois de cadre à des événements musicaux, comme en 1789, lorsque Marie-Pierre Chenié, alors âgé de seize ans, fait exécuter « *une messe de sa composition à Saint-Jacques-de-la-Boucherie*⁵⁴. »

Alors que, depuis 1619, une indulgence de quarante jours était accordée aux pèlerins visitant le grand autel le jour de la fête de la Translation⁵⁵, sans doute la paroisse était-elle enfin pour ses paroissiens comme pour les pèlerins de passage un important lieu de culte et de prière :

« *Chrétiens, qu'une piété sincère conduit dans ce Saint Lieu, pour honorer la mémoire de Saint Jacques, rallumez votre dévotion à la vûe d'un Temple que le zèle de vos Peres a élevé à la gloire de ce grand Apôtre ; vous ne pouvez mieux attirer sa protection, qu'en imitant ses vertus ; sans cela celui que vous prenez pour votre Patron, deviendra votre accusateur devant Dieu : ce sera en vain que vous chanterez les louanges de Saint Jacques, si la sainteté de votre vie n'accompagne le tribut de gloire que votre langue rend à ses vertus*⁵⁶. »

op. cit. p. 110.

54 FÉTIS, François Joseph, *Bibliographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, Bruxelles, Leroux, 1835-1844, vol. 3, p. 111 — « Marie-Pierre Chenié (1773-1832) fut l'élève de l'abbé d'Haudimont (1759-1780), lui-même disciple de son compatriote Rameau. Chenié est plus connu comme contrebassiste et compositeur, et pourtant il a été durant plusieurs années organiste de l'église Saint-Louis de la Salpêtrière. », cf. PINAUD, Pierre-François, « Les musiciens d'église francs-maçons à Paris 1790-1815 : l'exemple des organistes. » in *Renaissance traditionnelle, revue d'études maçonniques et symboliques*, Clichy, 2011, n°162, p. 124.

55 *Office de Saint Jacques le Majeur, apostre, Nouvellement dressé pour l'Eglise Paroissiale de Saint-Jacques de la Boucherie. Selon le Bréviaire de Paris*. Paris, Charles Saugrain, 1697, p. 266 : « Et en 1619. Le 13 janvier, Messire Jean Pierre Le Camus Evêque de Belley, Prince du S. Empire, accorda quarante jours d'Indulgences à tous Fideles qui visiteront le jour de la Translation l'Autel du Chœur dont il avoit fait le même jour la Ceremonie de la Dedicace. »

56 *Office de Saint Jacques le Majeur, apostre. Nouvellement dressé pour l'église paroissiale de Saint-Jacques de la Boucherie. Selon le Breviare [sic] de Paris*. Paris, Prault père et de Hansy, 1754, p. 368.